

**MENTION SPÉCIALE
PRIX RÉALISATION 2000**

- SECTEUR FONCTION PUBLIQUE -

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC
Direction de la protection de la Faune
et des parcs de l'Estrie

LE SOUPER VENAISON
(résumé du projet)

La Société de la faune et des parcs assure le respect de la législation et de la réglementation relative à la conservation et à la mise en valeur de la faune au Québec. Ainsi dans le cadre de leur fonction, il arrive que des agents de conservation de la faune saisissent des animaux sauvages abattus par erreur ou illégalement (orignal, cerf de Virginie, caribou, saumon de l'Atlantique). Antérieurement, cette chair était détruite. Maintenant, à la suite d'une modification apportée au Code civil, il est possible de remettre cette nourriture à des organismes de charité.

Bénéficiant de cette mesure, la Société de la faune et des parcs organise, depuis quatre ans maintenant, des soupers-bénéfice au profit de la Fondation Rock Guertin qui vient en aide aux personnes plus démunies. À ce jour, ces soupers annuels Venaison ont permis d'amasser plus de 100 000\$. Ces sommes permettent, notamment, de préparer chaque année 1 300 paniers de Noël.

Les soupers Venaison de la Société connaissent un succès sans précédent au Québec. le dernier a regroupé 1 250 convives. Ces soupers sont recherchés particulièrement par les personnes seules, âgées ou handicapées qui raffolent de la chair des gibiers sauvages dont la vente est interdite, mais qui ne peuvent se rendre en forêt pour se la procurer.